

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2022

N° C31_03_2022_02 - Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique (annexe)

Annexe(s) :

- *Stratégie d'attractivité économique et touristique*

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	72	7	79	11

Pour : 79	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 25 mars 2022

L'an deux mille vingt deux, le trente et un mars, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARILLOT Dorick, BARRE Gérard, SICAULT Jean-Claude, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, PETIT Serge, BOUCHEREAU Isabelle, BRILAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, CHARTIER Bernard, CHASSIN Julien, CHOURRÉ Gilles, CROMER Maïté, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, DUPIN Jacques, MARTIN Patrick, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LECULLIER Lysiane, MARTIN François, MACHET Annette, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVREAU Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SARRAZIN Nathalie, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAUT Evelynne, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BARRE Daniel (pouvoir donné à POINAS Sylviane), BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), BOURDIER Christine (pouvoir donné à TROCHON Patrick), COUSIN Sylvie (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), NIVELLE Jean-Pierre (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), ROUXEL Patricia (pouvoir donné à AUDE Laurent)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, CAQUINEAU Emmanuel, COLLET Gérard, DOLBEAU Alain, FERRÉ Nicolas, JOUANNET Paul, LABROUSSE Christophe, MAGNAN Jean-Christophe, PICARD Christian, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Marylène PICARD

Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique (annexe)

Annexe(s) :

- Stratégie d'attractivité économique et touristique

Considérant le lancement en mars 2019 d'une étude stratégique sur l'attractivité économique et touristique, qui s'est concrétisée par un diagnostic ;

Considérant l'arrêt de cette étude en février 2021 ;

Considérant la démarche réalisée en interne à partir du 6 mai 2021, ayant comme objectif de définir les enjeux, les objectifs et le plan d'actions de la stratégie économique et touristique

Considérant l'information faite au conseil communautaire du 27 mai 2021,

Considérant que cette stratégie viendra nourrir le Projet de territoire et le PLUi-H,

Une démarche est menée depuis juillet 2021 pour définir la stratégie d'attractivité économique et touristique. Elle mobilise des élus communautaires volontaires autour de 3 thématiques : le tourisme, l'agriculture et l'alimentation, l'accueil des entreprises. Une thématique transversale a également été mise en évidence, à savoir le marketing territorial.

Réunis en groupes de travail, les élus ont participé à des ateliers de co-construction et participatifs, pour définir les enjeux, les objectifs et les principales lignes d'actions de chacune des trois thématiques.

Chaque groupe, animé par la direction de l'attractivité économique et touristique, s'est réuni à trois reprises :

- Le premier atelier a permis de définir une vision partagée de la thématique et d'imaginer sa mise en œuvre dans un environnement sans contraintes,
- Le deuxième atelier a permis de comparer la vision idéalisée avec un diagnostic et une présentation des actions déjà réalisées par Mellois en Poitou et par les acteurs du territoire ; les enjeux prioritaires ont été définis. Ils ont été présentés, ainsi que la démarche globale, à un comité de pilotage partenarial, qui s'est réuni le 10 novembre 2021,
- Le troisième atelier a permis, sur la base des enjeux formulés, de préciser les objectifs et les grandes lignes d'actions.

Ainsi, la stratégie économique et touristique s'articule autour des enjeux suivants :

Sur la thématique « accueil des entreprises » :

- Attractivité : un territoire attractif grâce à un développement économique choisi ; une politique publique volontariste
- Ressources : des ressources gérées et disponibles pour permettre l'implantation et le développement des entreprises
- Accueil : un accueil de qualité, structuré, organisé, pour faciliter l'implantation de nouvelles activités et accompagner les évolutions des entreprises du territoire

Sur la thématique « alimentaire et agriculture » :

- Le maintien d'une agriculture plurielle rémunératrice

- La structuration d'un territoire nourricier
- L'accompagnement d'une agriculture actrice des défis environnementaux
- L'affirmation d'une identité territoriale

Ces 4 enjeux alimenteront la mise en œuvre du Projet Agricole et Alimentaire Territorial de Mellois en Poitou

Sur la thématique « tourisme »

- L'augmentation des retombées économiques pour tout le territoire
- Un territoire riche de ses relations humaines et des habitants fiers de leur territoire
- La recherche d'une plus grande efficacité : une destination « organisée »
- Une économie touristique qui participe au maintien de l'économie locale et tend à rendre le territoire plus attractif

Ces enjeux sont déclinés en objectifs, déclinés eux-mêmes en lignes d'actions, comme présenté dans le document joint en annexe.

La stratégie d'attractivité économique et touristique, telle que présentée au conseil communautaire pour validation, nécessite une deuxième phase de travail, qui permettra de définir le plan d'actions. Cette étape sera menée dès le mois de mars et jusqu'à l'été 2022. Une proposition de plan d'actions sera présentée par la direction de l'attractivité économique et touristique et sera soumise à un groupe de travail composé de l'ensemble des élus ayant participé aux 3 ateliers thématiques. Une fois les modifications des élus intégrées, le plan d'actions sera finalisé. Il servira de schéma directeur pour décliner de manière opérationnelle la stratégie définie par les élus. Le groupe de travail d'élus se réunira régulièrement pour être informé de l'état d'avancement du plan d'actions et apportera les éventuels ajustements.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER la stratégie d'attractivité économique et touristique, telle que présentée dans le document ci-annexé,
- VALIDER la méthodologie proposée pour la deuxième phase de travail portant sur le plan d'actions.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET